

NOM:

## MAIRIE DE SAINT-JACUT-DE-LA-MER

3, rue du Châtelet – BP n°9 – 22 750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER

2 02 96 27 71 15 ☐ mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

## <u>DEMANDE DE MOUILLAGE</u> PORTS DE SAINT-JACUT-DE-LA-MER

Vous sollicitez un mouillage dans un des ports de Saint-Jacut-de-la-Mer. Votre demande sera étudiée par la commission d'attribution avec une grande attention.

La commission est composée de 3 conseillers municipaux, du représentant du chantier naval et du gestionnaire du port (06 29 31 09 00).

Plusieurs critères sont pris en compte dans l'attribution des mouillages :

- Places disponibles (tout en prenant en compte les catégories de bateaux),
- Priorité aux personnes ayant un mouillage au port du Châtelet et désirant aller au port de la Houle Causseul ;
- Ordre d'arrivée des demandes.

<u>IMPORTANT:</u> SI LA COMMISSION N'EST PAS EN MESURE DE VOUS ATTRIBUER UN MOUILLAGE L'ANNEE DE VOTRE DEMANDE, LA DEMANDE DOIT-ÊTRE RENOUVELEE L'ANNE SUIVANTE.

## **DEMANDE DE 1**ère ATTRIBUTION DE MOUILLAGE

PRÉNOM:

Résidence principale	Adresse :			
	N° de téléphone :			
	Courriel:			
Résidence secondaire	Adresse :			
	N° de téléphone :			
PORT DEMANDÉ (cochez la case souhaitée, si « indifférent », précisez votre ordre de préférence: 1 - 2)	HOULE CAUSSEUL ☐ CHÂTELET ☐ INDIFF			INDIFFÉRENT □
INFORMATIONS SUR LE BATEAU :				
Nom du bateau				
Type				
Longueur				
Tirant d'eau				
Moteur (Cochez)		Fixe	ou	Hors-bord
Puissance Moteur (CV)				
N° d'immatriculation du bateau (Fournir une copie de votre carte de circulation)				
Nom et N° de l'assurance (Fournir une copie de votre attestation d'assurance)		N°:		